



Les apprenants tchadiens doivent apprendre à lire et à écrire en français qui reste une langue étrangère, mais officielle pour eux dans toutes les situations de communication. Ainsi, l'usage du français en général et celui du français des élèves du Collège en particulier, ne va pas sans phénomènes intéressants pour un linguiste. Il serait donc utopique voire irresponsable d'affirmer que la performance écrite des apprenants tchadiens est sans imperfections linguistiques ou plus particulièrement grammaticales. C'est pour cette raison que notre attention s'est portée sur les irrégularités produites dans le français des élèves.

Notre intention, dans l'élaboration du présent article, est de partir des connaissances actuelles et des études déjà entreprises sur le français pour étudier les écarts de langue tirés d'un corpus du français.

### 1. Contexte et problématique

Selon l'histoire de la langue française en Afrique centrale, celle-ci est introduite au Tchad par le biais de la colonisation. Son enseignement remonte à la création de la première école en 1911 à Mao (Kanem).

Les écarts constatés sont dus à l'enseignement du français, langue étrangère, qui a toujours posé des problèmes d'ordre méthodologique et, depuis l'antiquité avec l'apprentissage de la langue sumérienne aux Akkadiens (conquérants), considérée comme instrument par excellence de promotion sociale de la population sumérienne. En plus de l'enseignement linguistique, on enseigne la théologie, la botanique, la géographie, etc.

En Egypte pharaonique, le même système d'enseignement a été instauré avec l'enseignement du « ma'at » une doctrine considérée comme les principes de la vérité et l'ordre. Ainsi, on a recours à des sentences ou maximes dans un certain ordre à l'élève qui se doit de les mémoriser et les réciter. L'écriture utilisée pour enseigner cette doctrine était l'hiéroglyphique (écriture sacrée), puis l'écriture démotique (plus claire) propre à l'Egypte.

Enfin, après la conquête de la Grèce par les Romains, ils se sont mis à apprendre le grec dès le troisième siècle avant Jésus-Christ, en reconnaissance de la grandeur de la civilisation grecque. Toute personne cultivée doit avant tout savoir le grec. Ainsi le bilinguisme apparaît comme le pivot de l'enseignement / apprentissage des langues étrangères jusqu'à la Renaissance caractérisée par la pratique du préceptorat, ouvrant ainsi la voie à la méthode directe de l'ère scientifique des approches ou méthodes d'enseignement des langues aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Sachons que le français est la somme de ces langues évoquées ci-dessus et bien d'autres encore.

---

Pour citer cet article : DOUMPA MIAN-ASMBAYE & al., 2021, « Acquisition des composantes du français par les élèves du collège François Xavier de Toukra-N'Djamena (Tchad) », *Annales de l'Université de Bangui*, série A, n° 16, décembre [en ligne : [www.surandara-ub.org/annales/](http://www.surandara-ub.org/annales/) ]

Nous constatons qu'au Tchad beaucoup de travaux théoriques et pratiques sont consacrés à l'étude des erreurs d'orthographe, de conjugaison et de grammaire. Lorsque nous avons commencé à travailler, notre première réaction fut d'attribuer la plupart des erreurs à l'influence de la langue maternelle. Cette question de l'origine des erreurs a fait l'objet de nombreux travaux. Il ne semble pas qu'une conclusion satisfaisante, acceptée de tous soit dégagée.

L'objectif principal de cette modeste étude est d'examiner cette question d'abord pour nous-mêmes, à des fins utilitaires et pratiques en suite pour la communauté scientifique.

Un second objectif d'importance égale est de réunir les données pour obtenir des indications précises sur la nature des erreurs. A partir de l'univers des énoncés réunis, disons en vrac, nous avons tiré les énoncés que nous allons soumettre à l'analyse. Nous voulons juger de la validité de la théorie selon laquelle il ne faut pas considérer la faute d'une manière négative, comme des graphies ratées, mais plutôt d'une manière positive comme l'expression d'un essai, d'un progrès en direction d'une meilleure communication. Cette conception « positiviste » a des conséquences très importantes sur l'enseignement.

## 2. Matériels et Méthodes

Notre méthodologie est une démarche basée sur la recherche-action car elle peut pousser à une réforme pédagogique-linguistique. Pour mettre en évidence l'effectivité de notre problématique, nous nous sommes approchés d'un établissement secondaire privé de Toukra avec une proposition de sujet à traiter par les élèves pour tester leur niveau dans l'utilisation de règles grammaticales, de l'orthographe et de la conjugaison.

L'enseignement, l'apprentissage, l'appropriation ou encore l'acquisition, surtout d'une langue, nécessite un savoir-faire qui résulte de la didactique. Nous pouvons définir la didactique comme est un ensemble des théories et propriétés d'apprentissage qui vise à optimiser l'appropriation du savoir par un apprenant grâce au travail d'observation, de réflexion et de pratique.

La didactique participe à l'éducation qui est un facteur important de développement d'une société. Car éduquer un enfant, c'est le préparer à assumer des tâches en lui inculquant des théories et des pratiques. Elle se pratique le plus souvent dans un domaine formel de l'éducation, tel que le système éducatif qui renferme diverses structures de formation. De cette manière, l'enseignement de la linguistique, partant de la grammaire, a vu le jour depuis l'Antiquité et son importance est considérable. Mais sa méthode et sa pratique posent de sérieux problèmes à l'enseignement et à l'élève.

---

Pour citer cet article : DOUMPA MIAN-ASMBAYE & al., 2021, « Acquisition des composantes du français par les élèves du collège François Xavier de Toukra-N'Djamena (Tchad) », *Annales de l'Université de Bangui*, série A, n° 16, décembre [en ligne : [www.surandara-ub.org/annales/](http://www.surandara-ub.org/annales/) ]

Il faut être bien conscient de l'importance de l'élément subjectif dans la « correction ». En effet, nous avons décidé de qualifier de « fautes » tout ce qui représente une différence par rapport à la norme. La notion de norme n'est pas, dans certains contextes, facile à définir. Selon Dubois (1973 : 342) : « On appelle norme tout ce qui est d'usage commun et courant dans une communauté linguistique ; la norme correspondant alors à l'institution sociale que constitue la langue ». La norme de référence serait donc celle du français standard. Mais une autre difficulté tient au fait qu'un texte est toujours corrigé par un correcteur c'est-à-dire par une personne qui a une certaine connaissance, une certaine conception esthétique ou certains préjugés en la matière.

Ainsi, fort de ces définitions, nous pouvons dire que dans la vie, l'éducation prépare l'homme à affronter les problèmes généraux ou spécifiques parmi lesquels la maîtrise de la langue française à travers la grammaire, la conjugaison et l'orthographe.

En pratique, nous avons choisi le collège François Xavier de Toukra où nous avons travaillé avec cent quatre élèves des deux classes de Troisième. Nous leur avons appliqué un test de dictée pour nous rendre compte de leur performance.

J'étais l'unique garçon de maisonnée, destiné à respecter le courage et la détermination dans la famille. Lourd destin pour le bout d'homme que je fus. Mais, il n'était venu de l'idée d'aucun mortel qui m'entourait, que je puisse acquérir d'autres qualités que la violence. Je ne pouvais impunément frapper mes sœurs. Il m'arrive d'être grossier avec tout le monde. J'avais les facultés d'être un effronté. Je devenais un jeune homme hardi. Car pour bien gérer une famille, il fallait de la force. Nul n'ignore que la cruauté des parents transformera leur unique fils en un diable craintif. A l'adolescence, j'abusais déjà de mes pouvoirs. Je devins un tyran pour mes sœurs, à cause de leur docilité. Je les maltraisais mais leurs larmes étaient leur seule arme infaillible. Elles croyaient que j'étais leur ennemi.

A cet effet, l'objectif que nous nous sommes assignés est d'identifier certaines formes fautives puis de les analyser. Le résultat de ce test a donné un total de soixante-quinze mots mal écrits.

### 3. Résultats

#### 3.1. Les écarts en orthographe :

- ✓ Maisonnée : Maisonnet, maisonnet maisonnette, maisonné, maisonnet, maisounet
- ✓ Courage : courase
- ✓ Lourd : laur, lours
- ✓ Destin : destint, desstin
- ✓ Bout : boud, goût, boud
- ✓ Homme : dont, domme
- ✓ Mais : mai

- ✓ De : a, à
- ✓ Mortels : mortel, mortele, morteles, mortenne, mortelle
- ✓ Acquérir : acquierir, atterir, aterir
- ✓ Impunément : infiniment, impuniment, inpunement, infiniment
- ✓ Arrive : aricive
- ✓ Grossier : grosier, grossié, grocier, grocieux, grossieux
- ✓ Le : les
- ✓ A : à
- ✓ Hardi : ardi, hardis, ardis, arbit
- ✓ Gérer : géré, jéré, jérer, gérée
- ✓ Famille : famille
- ✓ Fallait : falait
- ✓ Craintif : crintif, craindère
- ✓ Adolescence : adollescence, adollesance, adolaissance, adolécence, adollesense, adolecense, adolesance, adolléssance
- ✓ Abusais : abussais, jabussais, abusez,
- ✓ Tyran : tyrant, tirant, terant, tyrran, tirand, tiren, dirant
- ✓ à cause ; acause, accause
- ✓ Docilité : dossilités, docillité, doscilités, dossiliter, desselité, deselité, aucilité
- ✓ Les : le, lais, l'es
- ✓ Maltraitais : maltretais, maltrefait
- ✓ Larmes : l'arme, l'arment
- ✓ Leur : leure, leures
- ✓ Seule : seul, seules
- ✓ Infaillible : infaible, infayble, infaible, infahible, infallible, infagnible
- ✓ Croyaient : croiaient
- ✓ Ennemi : ennemit, ennemis, enemy, innemi

### 3.2. Ecart de grammaire

- ✓ Destiné : destinée
- ✓ Venu : venue, venues
- ✓ Autres : autre, autre, autre
- ✓ Qualités : qualité, qualité qualité
- ✓ Frapper : frappé, frappés, frappée
- ✓ Tout : tous, tous, tous
- ✓ Sœurs : sœur
- ✓ Pouvoirs : pouvoir
- ✓ Docilité : docillités, doscilités,
- ✓ Larmes : larme,
- ✓ Leur : leurs
- ✓ Seule : seules
- ✓ Ennemi : ennemis
- ✓ Infaillible : infaillibles
- ✓ Tyran : tyrans
- ✓ Adolescence : adolescences
- ✓ Craintif : craintifs
- ✓ Ignore : ignores
- ✓ Gérer : gerés, gerées

- ✓ Hardi : hardis
- ✓ Force : forces
- ✓ Cruauté : cruautés, cruautés
- ✓ Effronté : effrontés, effrontées
- ✓ Représenter : représentés, représentées
- ✓ Mortels : mortel, mortelles
- ✓ Violence : violences
- ✓ Facultés : faculté, facultés
- ✓ Puisse : puisse
- ✓ Idée : idées
- ✓ Grossier : grossiers

### **3.3. Ecart en conjugaison**

- ✓ Etais : était, étaient
- ✓ Représenter : représente
- ✓ Fus ; fut, fût, fui
- ✓ M'étais : mettais, mettaient, m'étais, m'étaient
- ✓ Entouraient : entourait, entourai, mentourait, enlourraient
- ✓ Puisse : puis, puisse, puisse
- ✓ Pouvais : pouvait
- ✓ Devais : devait, devai
- ✓ Fallait : fallait, fallai
- ✓ Abusais : abusait, abusai
- ✓ Maltraçais : maltraitaient, maltraitai, maltraitait
- ✓ Croyaient : croyait

**Tableau 1 : Nombres de mots mal écrits et leurs pourcentages**

Nature de fautes \ Nombre	Nombre	Pourcentage
Orthographe	33	24%
Grammaire	30	22,5%
Conjugaison	12	9%
Total	75	100%

Source : Auteurs

### **3.4. Analyse et interprétation**

En plus des difficultés d'ordre méthodologique, l'enseignement est confronté aux conditions d'enseignement/apprentissage. L'enfant tchadien quitte le foyer paternel pour l'école française sans aucune notion d'autre langue, à part celle de la langue maternelle. En apprenant, il est parfois angoissé et frustré de ne pouvoir s'exprimer en face de ses camarades, au risque de

---

Pour citer cet article : DOUMPA MIAN-ASMBAYE & al., 2021, « Acquisition des composantes du français par les élèves du collège François Xavier de Toukra-N'Djamena (Tchad) », *Annales de l'Université de Bangui*, série A, n° 16, décembre [en ligne : [www.surandara-ub.org/Annales/](http://www.surandara-ub.org/Annales/) ]

commettre des erreurs. Dans beaucoup de milieux, les observations sont les mêmes. Dans les lieux de service ou à l'école, le français est toujours entrecoupé de la langue maternelle. Les faits observés résultent des remarques de tous les jours auprès de beaucoup de locuteurs y compris certains cadres. Il suffit d'être attentif aux conversations des locuteurs francophones pour se rendre à l'évidence.

Aussi la peur de mal écrire ou de mal noter empêche l'élève de s'intéresser à la pratique de la nouvelle langue. Parfois, les difficultés d'apprentissage proviennent de la qualité de l'enseignant. Au fait, beaucoup d'enseignants n'ont pas bénéficié de la formation professionnelle, par conséquent, ils ont des problèmes à faire passer le message et à se faire comprendre par les apprenants.

De plus, les enseignants formés, en nombre insuffisant, sont dépassés par la pléthore d'effectif et par leur propre préoccupation. En effet, certains enseignants préfèrent travailler plus ailleurs que dans leurs propres établissements pour des intérêts économiques.

D'autre part, le manque de matériels didactiques joue sur la qualité de l'enseignement/apprentissage. Un enseignant sans document de référence est limité dans sa recherche et dans sa préparation et sa classe n'est pas (inter)active. Il est donc important qu'un enseignant exploite plusieurs documents pour produire un enseignement de qualité à ses apprenants. En outre, en utilisant le document, l'enseignant tient compte du programme officiel établi par le Centre National des Curricula (CNC) et du volume horaire attribué à chaque discipline. Mais l'on note que certains préfèrent exploiter les livres dont ils disposent quelle que soit leur qualité.

La négligence ou le désintéressement de l'enseignement de la grammaire, de l'orthographe et de la conjugaison vient du fait que son volume horaire est aussi réduit et comme son enseignement est complexe, l'enseignant interrompt toujours son cours à cause de l'insuffisance du temps imparti.

Enfin, l'espace classe constitue un point de départ pour produire un enseignement de qualité. Or la pléthore de classe et l'insuffisance de salles de classe font que l'enseignant couvre partiellement son champ d'action. C'est ce qui fait que les uns suivent les cours, les autres s'amuse et finalement, l'enseignant devient quelque fois un simple surveillant de la classe qui lui a été confiée. Les faits persistent à longueur du temps. Il n'y a pas de problèmes sans solution a-t-on l'habitude de dire.

Il faut souligner que les établissements scolaires sont, par excellence, des lieux destinés à éduquer les jeunes, des lieux où l'on dispense un enseignement collectif de connaissances générales ou de connaissances particulières nécessaires à l'exercice d'un métier, d'une profession ou de pratiques d'un art. Et pour bien assurer l'enseignement au Tchad, on utilise le français comme langue d'enseignement dans les établissements scolaires. La langue reste et demeure donc comme un outil indispensable de communication, de formation et un instrument par excellence d'acquisition de connaissances. L'apprentissage et la maîtrise de cette langue est incontournable pour tout apprenant et son enseignement doit nécessairement passer par les composantes suivantes : la grammaire, la conjugaison, l'orthographe, pour ne citer que celles-là.

La maîtrise des règles grammaticales, de l'orthographe et de la conjugaison de cette langue est un impératif et un préalable à l'apprentissage d'autres matières. C'est aussi en cette langue française que l'on enseigne les mathématiques, les sciences physiques, l'histoire, la géographie et d'autres disciplines. La non maîtrise de cette langue rend difficile l'enseignement de toutes les autres matières d'enseignement. Ainsi, les disciplines de la langue française citées ci-haut constituent la base de l'apprentissage de la langue française et permettent aux apprenants d'appréhender les différentes notions et de s'exprimer correctement dans toutes les circonstances. Il convient donc de rendre à cette langue française la beauté qu'elle mérite en maîtrisant ses structures grammaticales et son orthographe et en les utilisant de manière correcte.

Bien s'exprimer dans une langue reviendrait à respecter normalement toutes les règles grammaticales et orthographiques qui en font sa beauté. On a toujours tendance à admirer et apprécier toutes les personnes qui écrivent normalement et s'expriment éloquemment tout en respectant les normes d'une langue. A côté de celles-ci, d'autres personnes font fi des règles grammaticales et orthographiques. Ainsi donc le Français, langue de culture, de travail et de communication internationale, souffre énormément du non-respect des normes dont il faut en parler. C'est notamment le cas des élèves en pleine formation qui foulent au pied ces normes. Cet état de chose constitue un handicap qui ternit l'image de la langue française.

Aux premières années de l'enseignement du français au Tchad, la maîtrise des disciplines telles que l'orthographe, la grammaire et la conjugaison est une marque de distinction et un moyen de sélection. Malheureusement, depuis quelques décennies, malgré les années passées à l'école

primaire où les élèves devraient avoir une bonne base de connaissances acquises, on assiste à une détérioration constante du niveau des apprenants. Les leçons d'orthographe d'usage du français font l'objet de négligence dans les écrits des élèves sans révéler de nombreuses fautes de conjugaison. Il y a donc lieu de remettre en cause les critères d'admission des élèves au Brevet d'Etudes Fondamentales (BEF) et de s'interroger sur la qualité des pratiques pédagogiques des enseignants du français. Bien que ces notions aient leur utilité dans l'enseignement, nous constatons qu'ils ont leur difficulté.

La grammaire, selon le dictionnaire petit Larousse (2013, p. 515), est l'ensemble des règles morphologique, syntaxique et phonétiques écrite et orale d'une langue ; études et description de ces règles. C'est une étude des règles des faits du langage ou d'une langue. On distingue aujourd'hui la grammaire normative, la grammaire comparée, la grammaire historique, la grammaire structurale, la grammaire générative et transformationnelle.

Le petit Larousse illustré (2013, p.688) définit le vocable faute (venant du bas latin de fallita, fallere, faillir) comme un manquement à une règle morale aux prescriptions religion ; comme un manquement à une norme aux règles d'une science, d'un art d'une technique.

D'une manière générale, un locuteur (scripteur) d'une langue secondaire qui a appris les modes de structure de la langue à court, à moyen terme ou à long terme peut avoir la maîtrise de la ladite langue. Cependant, des imperfections linguistiques seront manifestées pendant un acte de communication à l'oral ou l'écrit du sujet parce que de manière inconsciente. Le sujet crée des procédés ou des formes non acceptables que nous qualifierons d'incorrectes pour satisfaire son désir de communiquer. Et c'est cette forme qui est considérée comme une faute par rapport aux procédés du système que pratiquent les connaisseurs de la langue.

Nous avons déjà signalé plus haut la notion de faute alors la faute de grammaire est un manquement à une règle, aux normes, aux règles de la grammaire d'une langue.

Selon le dictionnaire petit Larousse (Dubois, 1979, p. 1297) : l'orthographe est une « manière d'écrire les mots d'une langue en conformité avec des usages définis et des règles traditionnelles ». C'est l'ensemble des règles, des arts et des usages qui régissent la manière d'écrire le mot d'une langue correctement. On parle de faute d'orthographe de faute d'orthographe lorsqu'on n'écrit pas conformément à l'usage. Le concept orthographe implique la connaissance d'une norme écrite par rapport à laquelle on juge l'adéquation des formes que réalise le sujet écrivant une langue. L'orthographe suppose que l'on dispose des formes

correctes dans une langue écrite ; contrairement la forme graphique n'implique pas la référence à une forme grammaticale.

### Conclusion

La problématique de l'enseignement de la grammaire, de l'orthographe et de la conjugaison se fait sentir tous les jours et à tous les niveaux à travers l'expression.

Le Tchad était une colonie française et demeure toujours membre de la francophonie. Ainsi dans nos différents établissements tant publics que privés, la langue française est enseignée et sert de moyen de communication dans les différents plans. La maîtrise de la langue est un atout essentiel pour assurer une communication efficace. La langue reste au centre transfert de toutes les informations quelle que soit la technologie utilisée.

Pour maîtriser cette langue, les enseignants doivent s'adonner à la lecture afin de dominer les différents livres et œuvres retenus au programme et être en mesure de transférer les apprentissages (les connaissances). Le contact enseignants-bibliothécaires doit être permanent pour faciliter l'échange culturel et la recherche documentaire.

De même, pour les professeurs non formés, les conseillers pédagogiques du cycle moyen doivent organiser à leur intention des journées pédagogiques afin qu'ils améliorent leurs compétences et deviennent meilleurs. Par ailleurs, compte tenu de la crise qualitative et quantitative d'enseignants, l'Etat peut faciliter le recrutement des enseignants en nombre et assurer leurs formations pédagogiques pour corriger la carence en personnel enseignant.

En outre, il y aura de bons encadreurs pour produire un bon enseignement. Par cette voie, les élèves auront le goût d'apprendre le français qui leur permettra de mieux se préparer à l'apprentissage des autres disciplines et d'être capables de bien communiquer.

Mieux encore, la problématique de l'enseignement de la grammaire, de l'orthographe et de la conjugaison ne peut trouver leur solution que si le Centre National des Curricula (CNC) édite en nombre suffisant les manuels au programme pour faciliter l'enseignement et l'apprentissage. De plus, le volume horaire des cours de français peu important démotive les enseignants et les élèves malgré l'importance de la place qu'occupent la grammaire, l'orthographe et la conjugaison.

Il est du devoir de CNC de revoir le contenu et le volume horaire raisonnables. Toutefois, pour éviter ces difficultés d'ordre technique, on ne peut se passer des conditions d'étude. En effet, il

---

Pour citer cet article : DOUMPA MIAN-ASMBAYE & al., 2021, « Acquisition des composantes du français par les élèves du collège François Xavier de Toukra-N'Djamena (Tchad) », *Annales de l'Université de Bangui*, série A, n° 16, décembre [en ligne : [www.surandara-ub.org/annales/](http://www.surandara-ub.org/annales/) ]

revient au Ministère de l'Education Nationale de se soucier de ces futurs cadres qui étouffent dans les classes exigües du fait qu'il doit mettre à la disposition de ses usagers des conditions et moyens d'apprentissage adéquats.

### **Bibliographie**

- Bescherelle, (1987), *La grammaire pour bien écrire. Les exercices avec corrigés*, Paris : Hatier
- Bescherelle, (1997), *La grammaire pour tous*, Paris : Hatier
- Dubois Jean & Lagane René (2001), *La nouvelle grammaire du français*, Paris : Larousse,
- Dubois Jean, (1965), *Grammaire structurale du français : le nom et le pronom*, Paris : Larousse,
- Dubois Jean, (1967), *Grammaire structurale du français : le verbe*, Paris : Larousse,
- Dubois Jean, (1979), *Dictionnaire de la langue française*, Paris : Larousse,
- Dubois, Jean, (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse,
- Grevisse Maurice (1986), *Le bon usage : grammaire française*, Paris : Duculot,
- Hervé-D Bechade, 1992, *Phonétique et morphologie du français moderne et contemporain*, 2e édition, Paris : PUF,
- Loi 16/PR/2006 du 13 mars 2006 portant orientation du système éducatif tchadien,
- Rozoumka Mabi, (2018), *L'étude des accents et de la ponctuation dans les écrits des élèves des établissements secondaires publics : cas du lycée moderne de Bélaba/Moundou*. Mémoire de DIPES non publié, à l'Ecole Normale Supérieure de N'Djaména, N'Djaména